



STEINBACH, le 22 janvier 2025

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à la Mairie le :

Mardi 28 janvier 2025 à 20h

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2024.
3. Tableau des décisions du maire pris dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT
4. Rocher d'escalade du Hirnelestein - Convention Fédération Française de la montagne et de l'escalade du Haut-Rhin
5. ONF – Plan d'aménagement de la forêt communal 2025-2044
6. Adhésion à l'association pour les centrales villageoises Thur-Doller
7. CDG68 – Protection sociale complémentaire – mandatement du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local en matière de prévoyance.
8. CDG68 – Convention relative au dispositif de signalement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel, d'agissement sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation – DSAV.
9. Approbation du renouvellement de la convention territoriale globale entre la commune de Steinbach et la CAF du Haut-Rhin pour la période 2025-2029
10. RH - Création d'un emploi temporaire d'agent d'animation territorial à pourvoir au titre d'un accroissement saisonnier d'activité
11. Points divers

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire, Marc ROGER

